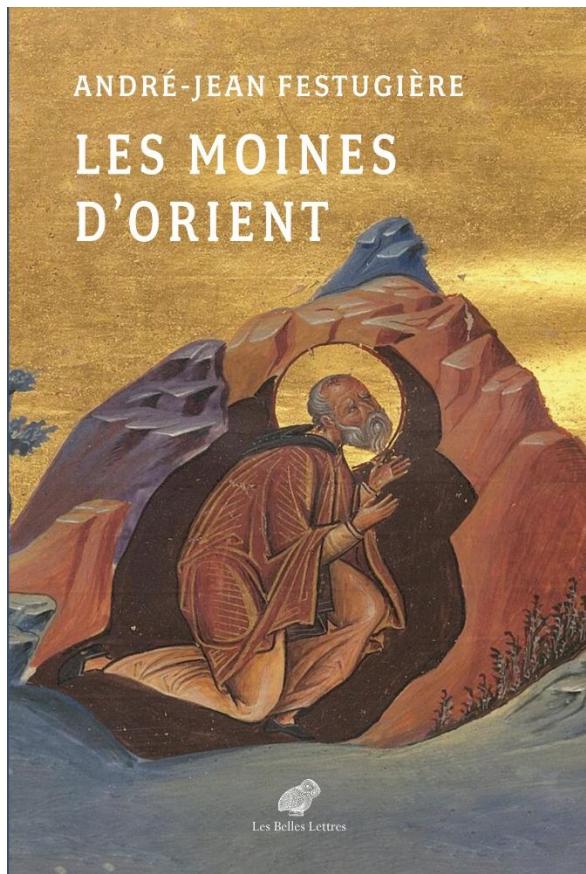


Académie des Inscriptions et Belles-Lettres
Hommage déposé lors de la séance du 21 novembre 2025

Jean-Pierre MAHÉ



« J'ai l'honneur de déposer, en hommage à l'Académie, de la part des éditions Les Belles-Lettres, la réimpression, en un seul volume sur papier bible, du célèbre ouvrage d'André-Jean Festugière, *Les moines d'Orient*, Paris 2025, qui était paru antérieurement (de 1961 à 1965) aux éditions du Cerf, en 7 tomes répartis entre 4 volumes¹. Nos consoeurs, Mesdames Françoise Briquel Chatonnet et Muriel Debié, ont doté le recueil d'une préface, qui souligne l'élégance et la sûreté des traductions du grand helléniste et philosophe que fut notre regretté confrère, André-Jean Festugière, tout en présentant la perspective historique ouverte par ce panorama et la réponse nuancée qu'il apporte à l'évaluation culturelle du monachisme des IV^e-VI^e siècles. On ne peut que se réjouir de disposer, sous un format si commode, d'un précieux instrument de recherche qui a fait ses preuves depuis soixante-ans².

Sans prétendre analyser dans l'ensemble cet ouvrage bien connu des spécialistes, je me contenterai de quelques remarques sur l'intérêt de ce recueil pour l'étude des christianismes orientaux. Bien que l'Orient préislamique, où se déroulent les histoires monastiques réunies dans cette étude, se limite en apparence aux frontières de

l'Empire romano-byzantin et que tous ces récits soient traduits du grec, les personnages qu'ils mettent en scène ne sont pas nécessairement hellénophones.

Les textes eux-mêmes mentionnent aussi d'autres langues, comme le copte ou le syriaque, dont les traductions chrétiennes de l'Écriture sainte ont fait des langues littéraires. Ces cultures étrangères à l'hellénisme sont en fait constamment présentes à l'arrière-plan des Vies grecques. Par exemple, dans son appendice philologique à la *Vie de Pachôme*, Festugière démontre³ que l'hagiographe utilise des

¹ Vol I, *Introduction*, Vol II, *Région de Constantinople*, Vol III, *Moines de Palestine* (III, 1 : Cyrille de Scytopolis, *Vie de saint Euthyme* ; III, 2 : *Vie de notre saint Père Sabas* ; III, 3 : *Jean l'Hésychaste, Kyriakos, Théodose, Théognios, Abraamia, Théodore de Pétra*), Vol IV, *Les moines d'Égypte* (IV, 1 : *Historia monachorum in Aegypto* ; IV, 2 : Première vie grecque de saint Pachôme).

² Durant toute cette période, les études sur l'origine, l'histoire et l'essence du monachisme, ainsi que le développement – en Occident et non en Orient – des ordres religieux, ont beaucoup progressé, notamment grâce aux travaux de nos chers maîtres Antoine Guillaumont et Jacques Fontaine. Certaines découvertes documentaires du XX^e siècle – comme les manuscrits de Qumran ou les papyri de Nag Hammadi – ou archéologiques – comme les fouilles des Kellia ou du désert de Libye – ont vivement stimulé la recherche.

³ Cf. p. 833s.

sources coptes et va jusqu'à traduire littéralement des documents déjà rédigés. Cette démonstration laisse entrevoir que le grec joue, dans de tels cas, un rôle analogue à celui qui incombait plus tard à l'arabe, recueillant, au tournant des deux premiers millénaires chrétiens, des sources orientales rédigées dans des langues vernaculaires que les communautés concernées ne pratiquaient plus couramment.

D'autres langues, extérieures à l'Empire, comme l'arménien ou le géorgien, se sont dotées au V^e siècle d'alphabets nationaux pour traduire la Bible et la liturgie. Tout en partageant de nombreux traits avec la littérature grecque chrétienne, ces sources orientales reflètent une situation géopolitique très différente. Alors que, dans l'Empire, la menace du martyre s'estompe à partir de Constantin, elle persiste hors frontières dans les territoires exposés aux attaques ou persécutions sassanides. Dans ces pays, l'ascèse monastique n'est pas encore devenue la seule forme possible d'héroïsme chrétien. Ainsi, le martyre de certains moines – ou la mort au combat contre les infidèles – continue d'être envisageable à cause des menaces extérieures. Cela n'est pas le cas dans les récits du présent recueil.

Quant à la chronologie, les textes traduits dans les volumes II et III relatent des vies de saints qui se déroulent entre la fin du IV^e siècle et le milieu du VI^e siècle et se prêtent à des datations précises. Ainsi, la *Vie d'Hypatios*, qui nous introduit au cœur de Constantinople entre 366 et 447, permet de suivre en direct, du point de vue des autorités, des moines et de l'opinion publique, les questions mariologiques et christologiques traitées au concile d'Éphèse en 431. Certes, l'hagiographe ne discute pas le fond des problèmes théologiques. Il n'est question que des réserves personnelles de l'abbé Hypatios sur la personnalité du nouveau patriarche Nestorius. Mais en entendant l'abbé ameuter les moines et la ville, on comprend précisément comment le scandale est survenu.

On mesure ainsi la force des influences monastiques, même en face des autorités administratives officielles. Par exemple, sous la pression d'Hypatios, le préfet Léontios doit renoncer à restaurer les Jeux Olympiques. Hypatios reconnaît d'ailleurs ne même pas savoir en quoi ces jeux consistent, mais une âme charitable de son entourage le convainc qu'il s'agit là de fêtes sataniques, comble de la folie et de l'idolâtrie⁴.

S'étendant de 377 à 557, la chronologie des moines palestiniens embrasse les trois conciles œcuméniques - Constantinople (380), Éphèse (431) et Chalcédoine (451) - qui provoquent l'éclatement des christianismes orientaux. Le *Vie d'Euthyme*⁵ nous fait assister à la réception tumultueuse du concile de Chalcédoine. Sur la foi de deux évêques, ses disciples, qui ont participé à la définition du dogme, Euthyme souligne calmement la continuité de la tradition, tandis que les violences se multiplient à Jérusalem, où l'on profère, contre le concile, des accusations de nestorianisme⁶.

Vers 491, la *Vie de Sabas*⁷ salue l'arrivée, à la laure du saint, de trois ermites arméniens qui s'installent dans une grotte et sont autorisés à célébrer, dans leur langue nationale, les offices du samedi soir et du dimanche dans l'oratoire de la communauté. L'un de ces Arméniens, nommé Paul, est l'une des sources orales de l'hagiographe. De même, Jean l'Hésychaste est un Arménien, évêque dans sa patrie, qui a démissionné de son diocèse pour s'en aller en Palestine mener le combat de l'ascèse.

Le volume IV concernant l'Égypte remonte aux origines encore mal connues des modes de vie monastique (anachorèse, érémitisme et cénobitisme). Toutefois, observons qu'en traduisant l'*Historia monachorum in Aegypto* (qu'il confronte dans les notes à l'*Histoire Lausiaque*, composée par Pallade vers 419), Festugière nous découvre un aspect différent de celui des *Apophthegmes*, qui ont fait la célébrité des Pères du Désert. Au lieu de nous rapporter simplement les paroles des anachorètes, l'hagiographe leur donne un visage, une personnalité individuelle, « pour que ce que nous avons reçu par l'ouïe, nous

⁴ Cf. p. 132-134 (*Hypatios* XXXII-XXXIII).

⁵ Les sources de l'hagiographe, Cyrille de Scythopolis, ont été finement analysées par Bernard Flusin, *Miracle et histoire dans l'œuvre de Cyrille de Scythopolis*, Paris (Études augustiniennes) 1983.

⁶ Cf. p. 298s. (§ 27).

⁷ Cf. p. 380 (§ 20).

le recevions aussi par la vue, car l'oreille est naturellement moins digne de confiance que les yeux »⁸. C'est pourquoi la plupart des notices commencent par *Nous avons vu*, formule qui garantit un contact direct, mais s'abstient de tout signalement physique.

On se souvient, dans les *Actes apocryphes de Jean*, des protestations de l'Apôtre contre le portrait qu'un artiste a croqué de lui en cachette. Les traits et les couleurs authentiques ne sont pas les coups de crayon ou de pinceau, mais les vertus de l'âme, sur quoi se concentre l'effort des ascètes. Ainsi, Paphnuce, demandant à Dieu de lui montrer à qui il ressemble, est confronté par la Providence à deux reflets de lui déconcertants : celui d'un joueur de flûte et celui d'un chef de village⁹.

Contrastant avec ce chapelet de vignettes anecdotiques, la *Vie de Pachôme* déroule le magnifique parcours spirituel de celui qui a reçu de Dieu « mission de servir la race des hommes pour les réconcilier entièrement avec Lui »¹⁰. Plusieurs allusions précises montrent que Pachôme et les moines de Tabennêsis faisaient couramment usage de l'écriture et de la lecture. Pachôme lui-même s'était fait lecteur au service des bergers de Teutyra¹¹. Se défendant lui-même d'avoir lu une seule ligne d'Origène et ordonnant qu'on imitât sa conduite, le saint fit jeter à l'eau le seul exemplaire qu'on trouvât sur place¹². Bien qu'il donnât oralement ses enseignements spirituels, il fixa par écrit sa règle et ses instructions, lorsqu'il fonda son second monastère à Pabau¹³.

Brèves et allusives, ces mentions de la lecture et de l'écriture ne laissent pas soupçonner à quel point le cénobitisme pachômien marque un tournant culturel du monachisme, transformant les ermites d'autrefois en passeurs de mémoire. Plutôt que de souligner l'innovation, l'hagiographe de la *Vie de Pachôme* insiste sur la continuité.

Comme le montre le titre du Volume I, *Culture ou sainteté*, cette transition de l'ascèse la plus fruste et la plus brutale à la science et à la méditation monastiques est l'un des fils conducteurs de l'ouvrage de Festugière. De nos jours, certaines thérapies chimiques ou radiologiques épuisent le patient pour tuer la maladie. Cependant, apparaissent aussi des traitements génétiques ou hématologiques. De même, au cours des six premiers siècles chrétiens, les exercices spirituels, ainsi que l'usage méthodique de la science et de la raison, ont peu à peu permis aux moines de contrôler ou de modérer le délire des hallucinations démoniaques. Sur ce point l'argumentation de Festugière émerveille par son impressionnante culture patristique, tout en émouvant par la profondeur, presque autobiographique, de certains développements. »

⁸ Cf. p. 655 (*Jean de Lycopolis* § 19). Ce proverbe est déjà cité par Hérodote à propos de la beauté de la femme de Candaule.

⁹ Cf. p. 712s.

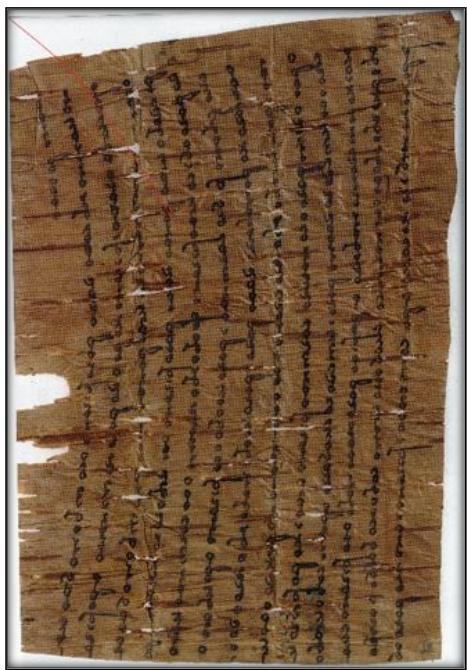
¹⁰ Cf. p. 766 (§ 23).

¹¹ Cf. p. 761 (§ 29).

¹² Cf. p. 770 (§ 31).

¹³ Cf. p. 781 (§ 54).

Nicholas SIMS-WILLIAMS et Frantz GRENET



« Nous avons l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie le livre *Bactrian Documents IV : Documents from South of the Hindukush*, I, par Nicholas Sims-Williams avec une contribution de Frantz Grenet, Londres, Corpus Inscriptionum Iranicarum, 2025, 143 p., LXXII planches hors-texte.

Ce volume rassemble 26 lettres en bactrien noté en écriture grecque adaptée, écrites sur écorce de bouleau et apparues récemment à Londres par le commerce des antiquités ; les trois précédents volumes de *Bactrian Documents* rassemblaient les documents sur parchemin provenant pour l'essentiel du royaume de Rōb en Bactriane méridionale, échelonnés sur une beaucoup plus longue période (332-772). Comme ceux-ci, les nouveaux documents viennent manifestement d'une seule trouvaille, dont la localisation est actuellement inconnue mais qui au vu des lieux mentionnés devait être soit dans le nord du Pakistan soit dans le sud-est de l'Afghanistan ; d'autres documents provenant de la même source sont signalés au Pakistan et à Bangkok et il est espéré qu'ils pourront eux aussi être étudiés (d'où la numérotation I ajoutée au titre du présent volume). Le matériau d'écriture confirme une localisation dans des régions indiennes¹⁴.

Ces lettres, dont l'état de conservation est très variable, sont toutes adressées ou semblent toutes adressées à un haut personnage nommé Sansidd qui porte un nom indien (*Samsiddha*), lequel semble avoir un statut quasi royal sans en arborer le titre : il possède des domaines, des pâturages où les cavaleries peuvent se refaire, un palais avec un "quartier des femmes", un réseau de correspondance secrète. Son statut administratif est ici défini comme *shigan* "homme du roi" (il est précisé : du Roi des Rois *Shāpūr*) et comme *ashtwalg*, un ancien titre kouchan de signification inconnue. Il se trouve parfois à Peshawar, et sa zone d'intérêt tel qu'elle ressort des lettres qu'il reçoit se situe dans les anciennes "Agences tribales" du Khyber et du Waziristan, ainsi que dans l'actuel Afghanistan dans les secteurs de Khost et de Ghazni. À l'extrême opposé il est en contact avec le Cachemire.

Le contexte général est celui d'une menace militaire, mais le contenu généralement très allusif des lettres ne nomme pas les ennemis, et la situation ne peut être reconstituée que par un raisonnement mobilisant d'autres données. Le Roi des Rois *Shāpūr* dont Sansidd est le mandataire personnel ne peut être que *Shāpūr II* (309-379) ou *Shāpūr III* (383-388) (*Shāpūr* Ier est exclu par les données contextuelles). Il se trouve qu'à partir des dernières années de *Shāpūr* II le contrôle sassanide sur les provinces du nord-est a reculé sous la pression d'envahisseurs "Huns", d'abord en Bactriane, puis au Kapisa (région de Kabul) où l'atelier monétaire sassanide cesse son activité avant 385. La situation de crise enregistrée par les lettres doit correspondre à l'une ou l'autre de ces étapes. Une précision est apportée par la présence sous le contrôle de Sansidd d'un βαγοποό = *vaghpur* "fils des dieux", titre spécifique aux Kouchans puis aux Kouchano-Sassanides qui leur ont succédé jusqu'à leur expulsion de Bactriane ; or la présence d'épîges kouchano-sassanides relocalisés à l'est du Gandhara est attestée par une série monétaire qu'on date de la période à laquelle on attribue les documents. Deux lettres (**kk** et **km**) mentionnent l'arrivée escomptée

¹⁴ Dans cette présentation nous ferons état des suggestions importantes proposées par deux comptes rendus : Yutaka Yoshida, *Indo-Iranian Journal*, 2025, p. 169-179, et Niels Schoubben, *Orientalische Literaturzeitung*, 120 (1), 2025, p. 0-15.

d'un renfort impérial sassanide dans la région de Ghazni (province du Zāwulistān), sous le commandement d'un *spāhbēd* "général en chef", et cette situation explique certainement l'importance que Sansidd attache au contrôle des vallées montagnardes par où passent les lignes de communication. Dans ce contexte il reçoit des lettres du Roi des Rois, malheureusement très mal conservées (**kn** et **kn**), qui ne sont évidemment pas les originaux mais des traductions effectuées par la chancellerie de Sansidd ou par des intermédiaires.

Particulièrement importante par les détails qu'elle contient est la lettre **kh** : rédigée en terme vifs, elle avertit sur le manque de moyens dont dispose l'envoyeur pour défendre la province (*shahr*) dont il a la charge, et sur la fiabilité douteuse de certains messagers ainsi que des troupes fournies par le *vaghpur* kouchano-sassanide. Le problème est que, contrairement à tous les autres, ce document ne mentionne ni l'envoyeur ni le destinataire. Nous avons supposé qu'il s'agissait du brouillon d'un message de Sansidd qui l'aurait conservé dans son archive, l'infériorité ici affichée ne pouvant s'expliquer que si le destinataire était le *spāhbēd* ou le Roi des Rois. De son côté Yoshida suggère que Sansidd est le destinataire, comme pour tous les autres documents, et que la lettre (qui aurait été incluse dans une autre comportant les formules d'usage) émane d'un subordonné militaire placé en position exposée face à la menace. Si l'on retient cette solution, la curieuse mention de l'expédition par l'envoyeur "d'huile de laque et d'une ligature d'écorce de bouleau ", matériaux pour l'écriture, donnerait un indice sur sa localisation en zone montagneuse, peut-être dans la moyenne vallée de la rivière de Kabul¹⁵.

L'apport linguistique de cette nouvelle série de documents n'est pas moindre. Le vocabulaire bactrien se trouve enrichi, en particulier par de nombreux mots d'emprunt indien dont certains relèvent de registres non techniques (ainsi βισταρο "détail" < Skt. / Gandhari *vistara-*, reconnu par Schoubben; αβιπ्रατο "souhait" < Skt. *abhiprāya-*). Non seulement la toponymie est indienne, ce qui est normal dans cette zone, mais l'onomastique de ces serviteurs lointains de l'empire sassanide l'est aussi très largement. Le zoroastrisme n'est présent que dans l'onomastique iranienne et dans la formule protocolaire "hommage à genoux tête baissée, comme au dieu Ohrmazd". Des brahmanes sont mentionnés comme interlocuteurs, mais jamais des moines bouddhistes. On note aussi quelques particularités dialectales, telles le changement du *w*- initial en *γ/g-*. ainsi γοσοβοργο "prince" au lieu de οισοβοργο (cf. Pehlevi *wispühr*).

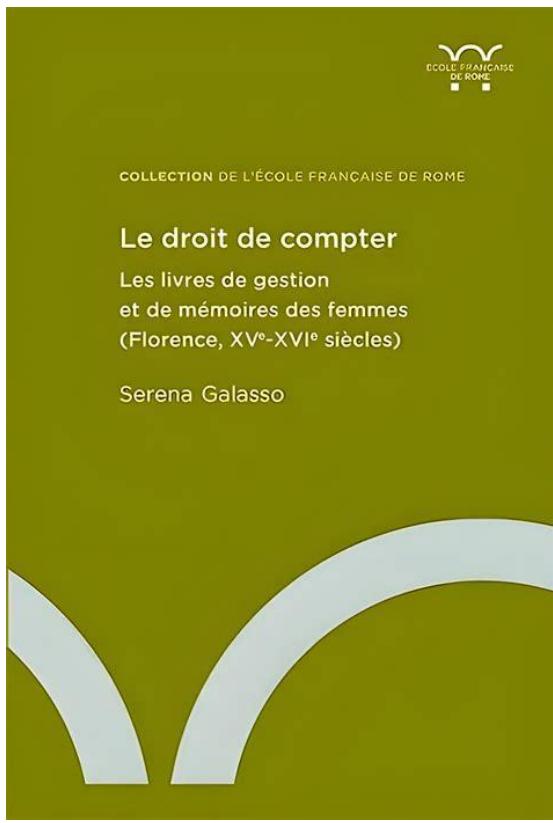
Les formules épistolaires sont étudiées dans une section spéciale, et comparées à celles attestées dans les documents précédemment publiés. Dans leur complexité extrême et accablante elles sont soigneusement codées, exprimant la situation hiérarchique de l'envoyeur par rapport au destinataire (Yoshida distingue trois grands cas de figure: a) présence du titre d'adresse βαγο "Monseigneur" pour les correspondants ordinaires; b) absence de ce titre pour les correspondants du premier cercle - le fils, ou d'autres qui donnent du "cher frère" ou "cher parent", ce qui peut être pris au sens littéral ou symbolique; c) mention initiale de l'envoyeur, réservée aux deux lettres qui émanent du Roi des Rois). On ne peut qu'être surpris, plus souvent encore que dans le cas des documents de Rōb, par la brièveté ou même l'absence complète de contenu factuel dans certaines lettres qui se bornent aux interminables formules protocolaires. Une explication envisageable serait que certains documents archivés étaient en fait des accompagnements servant à authentifier d'autres messages écrits ou oraux (ces deux formes de compléments sont explicitement mentionnées dans certaines lettres)¹⁶.

Dans ce volume est aussi republié un contrat de mise en tutelle sur parchemin (**Uv**), daté de 726 et dont le lieu de rédaction (Khesh) est identifié non loin à l'est de Bamiyan. »

¹⁵ *Toxicodendron vernicifluum*, l'arbre à laque, pousse à plus de 800 m d'altitude ; *betula utilis*, l'espèce de bouleau dont l'écorce est utilisée pour l'écriture, pousse en altitude parmi les conifères et est notamment signalé dans le Swat.

¹⁶ Le même constat a été fait pour les lettres manichéennes sogdiennes de Bäzäklik, lesquelles auraient pu servir à accompagner des dons (suggestion de Jean-Daniel Dubois).

Élisabeth Crouzet-Pavan



« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part de son auteur, l'ouvrage de Serena Galasso, *Le droit de compter: Les Livres de gestion et de mémoire des femmes (Florence, XVe-XVIe siècle)*, Rome, collection de l'Ecole française de Rome, Rome, 2024, 598 p.

Depuis cinq à six décennies, la famille florentine de la fin du Moyen Âge a été décrite par l'historiographie comme l'une des plus rigoureusement patrilinéaires de l'Italie du Nord et du Centre. Radicalement écartées de la succession paternelle et de la mémoire lignagère, asservies aux stratégies matrimoniales de leurs familles, marginalisées dans le monde de l'écrit, les femmes du patriciat florentin semblaient avoir disposé de faibles marges d'action. L'ouvrage de Serena Galasso revient sur cette interprétation dominante pour la nuancer et l'enrichir d'une perspective nouvelle grâce à l'analyse d'une documentation restée totalement inexplorée : les livres de gestion et de mémoire tenus par, ou pour, les femmes de l'élite marchande florentine.

S'appuyant sur ces sources inédites, l'enquête cherche à comprendre quand, pourquoi et comment les femmes, exclues de l'action économique, régissent un espace personnel d'écriture qui est à la fois outil de gestion, moyen

de parole et lieu de mémoire. Il s'agit de rouvrir le dossier historiographique controversé de la capacité d'agir des femmes dans les villes médiévales. Pour y parvenir, l'auteur laisse de côté les sources narratives ou normatives ordinairement sollicitées et choisit de scruter les actes de la pratique produits par les femmes elles-mêmes. Un enjeu plus général se dessine derrière le propos : celui de comprendre comment une forme d'écriture ordinaire structure le quotidien des individus et leurs relations sociales. En filigrane, le livre interroge le sens même de *compter*, sur la page comme sur la scène sociale.

Le choix méthodologique a été de soumettre un ensemble documentaire bien défini dans le premier chapitre du livre, celui des écrits féminins, à des questionnements multiples. Pour mettre en œuvre un tel projet de lecture stratifiée, l'auteur a travaillé au croisement de traditions historiographiques rarement mises en dialogue : histoire des pratiques d'écritures, histoire de la famille et du genre, histoire économique et de la culture matérielle. Les écrits pragmatiques de femmes sont, dans cette démarche, envisagés comme des protagonistes à part entière des processus historiques, des artefacts matériels et des vecteurs de données.

Un recensement des livres de gestion et de mémoire des femmes permet dans une première partie (Inventorier et contextualiser les écrits des femmes) de cerner l'objet de la recherche. Grâce à un dépouillement systématique des nombreux fonds documentaires privés toscans (archives familiales, collections documentaires, papiers personnels arrivés, à la suite de legs, dans des fonds d'institutions religieuses), une base de données a été constituée. Elle est riche, pour une période allant de la fin du XIV^e siècle à la fin du XVI^e siècle, de 201 livres de comptes tenus par 103 femmes appartenant à l'élite florentine. Ce sont toutefois 141 livres ayant appartenu à 67 femmes qui ont été retenus pour former le corpus, l'auteur ayant fait le choix d'arrêter son analyse dans les années 1580. Les belles annexes présentent ce recensement et transcrivent une partie de ce matériel inédit : livrets de dépenses et *ricordi*

mais aussi lettres et inventaires... (p. 409-533). À une époque où la présence d'écrits quotidiens de femmes dans les archives est notoirement très réduite, ces données s'avèrent précieuses. Le socle documentaire constitué grâce à l'exploration archivistique ne représente toutefois qu'une part très mince des livres de gestion qui furent produits. Les écrits inventoriés sont donc replacés dans leur écosystème documentaire pour analyser les stratégies de leur conservation et leurs trajectoires de transmission au sein des architectures de papier constituées par les lignages au fil des générations. De belles réflexions sont conduites afin de mettre en perspective la présence des écrits féminins dans l'ensemble des papiers familiaux. Quels ont été les mécanismes volontaires et involontaires de sélection de la mémoire documentaire ? Comment retracer l'histoire de la formation des archives privées de la noblesse florentine ?

Dans un deuxième temps (la matérialité de l'écrit : du signe aux savoirs), les sources font l'objet d'un examen codicologique et paléographique. Il s'agit d'abord d'étudier les supports des écritures (carnets spécialisés et mémoriaux, journaux, grands livres). Ces supports sont en effet différenciés selon des logiques précises de gestion de l'information et l'écrit est transformé à mesure que l'on passe d'un support à l'autre dans ce qui représente une véritable chaîne documentaire. L'auteur en vient ensuite à analyser les formes graphiques et les méthodes de tenue comptable afin d'étudier les niveaux d'alphabétisation et les savoirs mathématiques et comptables des femmes.

Une troisième et dernière partie (Passage à l'acte : compter pour administrer, compter pour (se) raconter) s'attache à éclairer la place de ces documents dans la vie quotidienne de leurs propriétaires. Quelles étaient les occasions de l'écriture dans un contexte où les normes juridiques et sociales empêchaient plutôt les femmes de prendre la plume ? Quels étaient les fonctions de ces écrits comptables dans les maisons patriciennes ? Quels étaient les domaines réservés aux riches Florentines au sein de la communauté familiale ? Il apparaît que le « métier » d'épouse, au moment où émerge une nouvelle culture de la gestion domestique, tend à se définir par la maîtrise de deux secteurs d'activité : la direction du service domestique et la confection du linge. Ces livres étaient des outils économiques. Mais, malgré leur finalité pragmatique et leur caractère aride, ils étaient aussi des supports essentiels d'attestation de soi et de mémoire. En s'appropriant ces espaces scripturaires, les femmes de l'élite urbaine réussissaient à laisser une trace de leurs expériences et à l'inscrire dans le récit mémoriel de leurs familles. L'ouvrage s'achève sur quelques exemples de ces fragments de récits de soi s'insérant dans les comptes ou entre les comptes : des femmes qui se racontent et qui tentent de déposer une empreinte d'elles-mêmes dans ces livres si particuliers. »